

# Séminaire Accréditation BELBIN®

Animé par Annick Milet Wagner, coordinatrice Belbin® Suisse Romande

## Objectifs de l'accréditation

- Comprendre comment les individus contribuent aux succès de l'équipe
- Construire le succès des équipes en utilisant un modèle validé par la recherche scientifique
- Obtenir une vision claire des forces et points de vigilances des personnes et des équipes
- Aider les managers à comprendre comment les autres les perçoivent
- Bénéficier d'un outil de self-marketing pour l'accompagnement des personnes
- Former des équipes avec une diversité optimum
- Analyser ses premières expériences sur le terrain
- Rejoindre le réseau des consultants accrédités

## Public concerné

Ce séminaire s'adresse aux formateurs, professionnels des Ressources Humaines, coaches, consultants et recruteurs.

## Formule consultant accrédité

- Droit d'utilisation de la méthode Belbin®
- Accès à la toute dernière version du logiciel e-interplace 7 (plurilingue) avec 10 profils offerts
- Pack de documents officiels (supports de présentation, guides, fiche-outils, articles, exercices, données de recherche,...) sur clé USB.
- Exercices pratiques d'analyse, de débriefing et de teambuilding
- Mise à jour automatique du logiciel et des documents (pas de licence annuelle à payer)
- Examen de certification officiel et international, validé par Belbin Associates.

## Modèle des Rôles en équipe

Ce modèle est un standard international utilisé depuis plus de 30 ans, traduit en 22 langues (plus d'un million de rapports individuels ont été produits à ce jour dans le monde). Les rapports (individu, équipe et poste) combinent l'auto-perception et la vision d'observateurs pour une fiabilité maximum.

---

## Deux journées 24 août et 4 septembre (9h15 - 17h)

Lieu : Institut ODeF, 65 rue de Lausanne - Genève

Prix : CHF 1'950.- TTC (early bird moins 10%, date 28 mars)

Acompte : CHF 600.- TTC

Délai d'inscription : 10 juillet 2018

65, rue

de Lausanne

CH-1202

Genève

tél./fax

**+41(0)22**

**741 16 00**

odef@odef.ch

www.odef.ch



Nom : ..... Prénom : .....  
 adresse : .....  
 ..... code postal : .....  
 ville : ..... pays : .....  
 tél : ..... e-mail : .....

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Je m'inscris au séminaire / cycle

intitulé : .....

dates : .....

ma profession est .....

- je verse, pour ce faire, l'acompte en CHF de .....  
 sur le compte **CCP N° 17 – 499429 1**,  
 à l'att. de **Institut ODeF**, compétences relationnelles Sàrl
- je verse, pour ce faire, l'acompte en € de .....  
 *Veillez m'adresser les modalités de paiement en euro*

Les frais de séminaire sont pris en charge

- par moi-même
- par mon employeur :  
 Organisme/nom : .....  
 à l'att. de : .....  
 adresse : .....  
 .....

J'accepte les conditions pratiques et financières de l'Institut ODeF,  
 compétences relationnelles Sàrl

Date : ..... Signature : .....

**MISE À JOUR DU FICHER**

- Veillez :  ajouter mon nom à votre liste  
 effacer mon nom de votre liste d'adresses  
 corriger mon nom et adresses selon indications ci-dessous  
 envoyer ..... brochure(s) à l'adresse ci-dessous

Organisme / nom : .....

à l'attention de :

Nom : ..... Prénom : .....

adresse : .....

code postal : ..... ville : .....

pays : ..... profession : .....

tél : ..... e-mail : .....

Veillez me tenir informé (e) dans les domaines suivants :

- Formation continue
- Formation en entreprise, institution, organisation
- Développement de la personne
- Méthodes d'Action, Jeu de rôles et Psychodrame
- Pratique de la Philosophie

A renvoyer par POSTE ou par FAX à l'Institut ODEF (cf adresse ci-contre).

## ASPECTS PRATIQUES et FINANCIERS

### de la PARTICIPATION aux ACTIVITES de l'INSTITUT ODeF

#### INSCRIPTION

Les inscriptions sont à envoyer par écrit, accompagnées de l'acompte qui permet de les valider.

L'Institut enregistre les inscriptions par ordre d'arrivée et confirme par lettre à la réception de l'inscription. Si le nombre maximum de participants est atteint, l'Institut avise la personne de l'enregistrement de son inscription sur une liste d'attente.

Les confirmations définitives sont envoyées avec les informations pratiques une quinzaine de jours avant le début de l'activité.

#### PENDANT L'ACTIVITE

Il est conseillé d'être habillé confortablement, "relax"...

Durant toute la durée des activités (à l'exception des temps de pause), les téléphones portables doivent être déconnectés.

#### ASPECTS FINANCIERS

Lors de l'inscription, l'acompte est dû.

Le paiement du solde s'effectue, sauf accord spécifique différent, lors de la réception de la confirmation d'inscription et **au plus tard 5 jours** avant le début de l'activité.

#### Désistement

Séminaire non résidentiel : l'acompte est remboursé si le désistement intervient **15 jours**, au plus tard, avant le début de l'activité.

Séminaire résidentiel : l'acompte est remboursé si le désistement intervient **30 jours**, au plus tard, avant le début de l'activité.

Toute activité commencée est due en totalité.

#### Arrangements

Sur demande écrite à l'inscription :

- les personnes n'ayant pas de revenus en Suisse peuvent bénéficier d'une réduction.
- d'autres arrangements financiers peuvent être négociés à l'inscription.

Dans tous les cas, l'acompte doit être versé en totalité, la réduction éventuelle n'intervenant que lors du versement du solde.

#### Paiements

Ils sont à effectuer :

- en CHF par bulletin de versement avec les références suivantes :  
Institut ODeF, compétences relationnelles Sàrl : C.C.P. N° 17-499429-1  
motif du versement : nom de l'activité
- ou en €, en demandant préalablement à l'ODEF les modalités de paiement spécifiques.

Pour l'enregistrement correct de vos paiements, il est indispensable de préciser sur votre bulletin de versement le nom de l'activité concernée.

*Aucun paiement n'est accepté en espèces.*

Si le payeur de votre activité est un tiers, veuillez également faire mentionner votre nom sur le bulletin de versement.

#### ATTESTATIONS de SUIVI et de PAIEMENT

Pour toutes les activités, 2 attestations sont délivrées systématiquement :

- une attestation de participation à l'activité
- une attestation de paiement

Si le payeur de l'activité est un tiers, les factures sont délivrées sur demande.